



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inserm

La science pour la santé _____
_____ From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2022-144

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le courrier de la DGFP du 17 juin 2022
relatif à la nomination de Monsieur Daniel CLINET, Agent Comptable Secondaire de l'Institut national
de santé et de la recherche médicale_ Délégation régionale Nouvelle-Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Daniel CLINET est nommé Agent Comptable Secondaire, chef des services financiers auprès de la délégation régionale Nouvelle-Aquitaine de l'Inserm.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 01 juillet 2022.

Le Président-directeur général



[Signature]
Dr Gilles BLOCH